

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°013\_2024

**SÉANCE DU 15 MARS 2024**

Nombre de membres :  
En exercice : 11  
Présents : 8  
Nombre de procuration : 2  
Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mars, le Conseil municipal de la commune de LALLEY, dûment convoqué, le onze mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en mairie, sous la présidence du maire Marie-Pierre DRAIN.

Présents : Mme DRAIN Marie-Pierre, Mme SIMOES Sandrina, M. ZANARDI Guy, M. CLAUDE Jean-François, M. GIRAUD Guillaume, M. HOFMANN Bernd, Mme MICOUD Marion, M. SIONNEAU Philippe

Procurations : M. CAUCHARD Jacques donne procuration à M. GIRAUD Guillaume  
Mme Elise CHAFKI donne procuration à Mme SIMOES Sandrina

Absents excusés : M. CAUCHARD Jacques, Mme Elise CHAFKI

Absents : Myriam PASCALE,

Secrétaire de séance M. CLAUDE Jean-François

**OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget 2024 de l'Eau et de l'Assainissement**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame La Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Les reports  
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -891.42 €.  
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 57664.85€.
- Soldes d'exécution :  
Un solde d'exécution de la section d'investissement de 4087.87€  
Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de 3208.82 €
- Restes à réaliser dépenses d'investissement : 7000 €  
Restes à réaliser dépenses d'investissement : 5495€
- Affectation au budget 2024 :  
Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 60873.67€.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en mairie, les jour mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

**POUR COPIE CONFORME**  
La Maire, Marie-Pierre DRAIN

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE.

Transmise à la Préfecture le 21/03/2024

Publiée le 21/03/2024

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME.

La Maire, Marie-Pierre DRAIN